

MAIRIE DE LILLE



COMMISSION ADMINISTRATIVE
de LA DOTATION COLBRANT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "W" followed by a long horizontal stroke.

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission Administrative de la Dotation COLBRANT qui aura lieu le Mercredi 14 mars 1962 à 11 heures 30 en mon Cabinet de l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

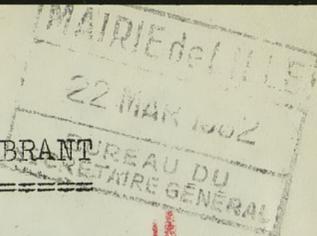
" Attribution des subsides de la Dotation pour 1962 "

Hôtel de Ville, le 7 mars 1962
l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts,

G.ROMBAUT.

Konvenciu le Secretariu general

ADG/378



COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT

Procès-verbal de la réunion du 14 Mars 1962

M.M. les Membres de la Commission Administrative de la Dotation Colbrant se sont réunis, à l'Hôtel de Ville le Mercredi 14 Mars 1962 à 11 h.30, sous la Présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire, délégué aux Beaux-Arts, pour l'attribution des subsides disponibles pour l'année 1962.

Etaient présents : Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire,
M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Rapporteur de la Commission,
M. MAUROIS, Conservateur des Musées du Palais des Beaux-Arts,
M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
M. BACQUART, Chef du 2ème Bureau-4ème D.
M. LANNOY, Directeur du Conservatoire de Musique, souffrant s'était fait représenter par Mme COQUART, Secrétaire,
M. DE BAERE, Secrétaire de Séance.

M. DESRUMAUX, rapporteur, rappelle que, conformément à une décision antérieure, la bourse doit être attribuée, cette année, à un élève du Conservatoire de Musique.

Après une enquête parmi les élèves de cet établissement, M. LANNOY, Directeur, propose le jeune Jean-Pierre FRANCOIS, élève de la Classe de Violoncelle (cours supérieur) de Musique de Chambre et de Solfège, qui réunit les conditions requises pour solliciter les subsides de la Dotation Colbrant. Né à Lille le 17 Janvier 1946, 2ème d'une famille de quatre enfants dont l'ainé effectue actuellement son Service Militaire en Algérie, cet élève, particulièrement méritant, a dû prendre un emploi pour pouvoir continuer ses études musicales dans de meilleures conditions matérielles.

La Commission décide donc, à l'unanimité, d'attribuer le montant de la Dotation Colbrant 1962 soit:..... 74 NF 10 à M. Jean-Pierre FRANCOIS, né à Lille le 17 Janvier 1946

Fils de André, demeurant à LILLE, 1 boulevard du Maréchal Vaillant.

En raison de la modicité de cette dotation annuelle, il est suggéré d'en demander le report, à partir de 1963, et d'en faire l'attribution une seule fois tous les trois ans, sauf si un cas nécessiterait se présentait entre temps. Ces subsides s'élèveraient alors à 222 NF environ et auraient le véritable caractère souhaité par le donateur. Les conditions antérieures d'attribution restant les mêmes.

/.....

Le testament et le règlement administratif de la Dotation Colbrant ne paraissant pas s'y opposer, la Commission demande à l'Administration Municipale de décider la mise en application de cette nouvelle disposition, la prochaine attribution ne devant avoir lieu, en principe, qu'en 1965.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.

Le Président de la Commission

G. ROMBAUT

le Secrétaire de Séance

V. DE BAERE

V. De Baere

AD6/378



MAIRIE DE LILLE

POUR INFORMATION

COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA DOTATION COLBRANT

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission Administrative de la Dotation COLBRANT qui aura lieu le MERCREDI 15 Avril 1959 à II heures, en mon Cabinet de l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

" Attribution des subsides de la Dotation pour 1959 "

Hôtel de Ville, le 2 Avril 1959
L'Adjoint délégué aux Beaux-Arts,
G. ROMBAUT.



COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA
DOTATION COLBRANT

Procès-Verbal de la réunion du 15 Avril 1959

M.M. les Membres de la Commission Administrative de la Dotation Colbrant se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mercredi 15 Avril 1959 à II heures, sous la Présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire. Délégué aux Beaux-Arts, pour l'attribution des subsides disponibles pour l'année 1959.

Etaient présents :

M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts,
Rapporteur de la Commission.
M. LANNOY, Directeur du Conservatoire de Musique
M. MAUROIS, Conservateur des Musées.
M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
M. BACQUART, Chef de Bureau, 4ème Division
M. DE BAERE, Secrétaire de Séance

M. DESRUMAUX informe la Commission que, conformément à une décision prise antérieurement, la bourse doit être attribuée, cette année, à un élève du Conservatoire de Musique.

M. LANNOY donne connaissance des pièces du dossier déposé par le candidat : M. Jean-Pierre PYPE, élève du cours moyen de solfège et du cours élémentaire de piano. Ce jeune candidat donne entière satisfaction à ses professeurs et mérite d'être encouragé.

Se ralliant aux conclusions de M. LANNOY, la Commission décide à l'unanimité d'attribuer le montant de la Dotation Colbrant, soit 7.410 francs, à M. Jean-Pierre PYPE, né à Lille, le 4 Septembre 1945 fils de Honoré PYPE et de Berthe DESRUELLE, domiciliés à Lille, 31 rue de Fontenoy.

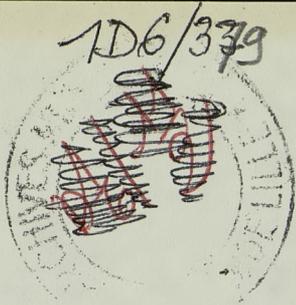
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à II h,30

Le Président de la Commission,

G. ROMBAUT

Le Secrétaire
de Séance,

V. DE BAERE



POUR INFORMATION

MAIRIE DE LILLE

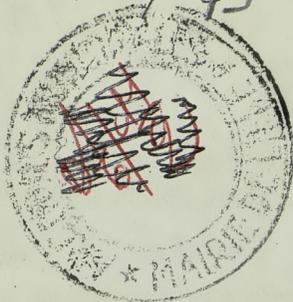
COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA DOTATION COLBRANT

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission Administrative de la Dotation COLBRANT qui aura lieu le Mercredi 27 Avril 1960 à 18 heures 15, en mon Cabinet de l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

" Attribution des subsides de la Dotation pour 1960.

Hôtel de Ville, le 14 Avril 1960
L'Adjoint délégué aux Beaux Arts,
G.ROMBAUT



COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA
DOTATION COLBRANT

Procès verbal de la réunion du 27 Avril 1960

M.M. les Membres de la Commission Administrative de la Dotation Colbrant se sont réunis, à l'Hôtel de Ville, le Mercredi 27 Avril 1960 à 18 heures 15, sous la présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire, Délégué aux Beaux-Arts, pour l'attribution des subsides disponibles pour l'année 1960.

Etaient présents :

Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire,
M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Rapporteur de la Commission
M. MAUROIS, Conservateur des Musées des Beaux-Arts
M. TRICOTEUX, Chef de la 4ème Division
M. BACQUART, Chef de Bureau, 4ème Division
M. DE BAERE, Secrétaire de séance

Excusé : M. LANNOY, Directeur du Conservatoire de Musique

M. DESRUMAUX informe la Commission que, conformément à une décision antérieure, la bourse doit être attribuée, cette année à un élève de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts et fait savoir que deux étudiants de troisième année préparatoire au Certificat d'Aptitude à une Formation Artistique Supérieure (C.A.F.A.S.) réunissent les conditions requises pour solliciter les subsides de la Dotation Colbrant :

M. Marcel BRANCQUART, né à Lille le 4 Avril 1938, y demeurant, rme Etienne Dolet.
M. Gilbert HENDOUX, né à Lille, le 28 Mars 1939, y demeurant, 39 rue Meurein.

Le père de M. BRANCQUART, invité à constituer un dossier de candidature a, par lettre en date du 21 Mars 1960, décliné cette offre en raison d'une modification récemment intervenue dans ses ressources familiales.

M. Gilbert HENDOUX reste donc seul et M. DESRUMAUX donne connaissance des renseignements fournis par l'intéressé.

Cet élève, inscrit à l'Annexe de Wazemmes et en même temps au Cours du Soir d'Arts Décoratifs depuis Octobre 1951, a pratiquement préparé le C.A.F.A.S. le soir, après d'autres activités professionnelles, nécessitées par sa situation pécuniaire.

Pour cette année scolaire 1959-1960, sa famille fait un gros effort en l'autorisant à suivre, à temps complet, la dernière année préparatoire au C.A.F.A.S., auquel il se présentera ces prochains jours.

.../

Ce candidat, sérieux et travailleur, donne entière satisfaction à ses professeurs et mérite pleinement d'être encouragé.

Se ralliant aux conclusions du rapporteur, la Commission décide, à l'unanimité, d'attribuer le montant de la Dotation Colbrant, soit: 74,10 nouveaux francs à :

M. Gilbert HENDOUX, né à LILLE le 28 Mars 1939, fils de Lodoïse et de Renée HOUTTE, demeurant à LILLE, 39 rue Meurein.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

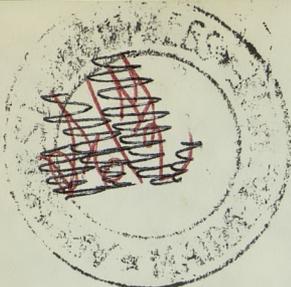
Le Président de la Commission

G. ROMBAUT

le Secrétaire de Séance

V. DE BAERE

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT



Procès-verbal de la réunion du 19 Avril 1961

106/379

MM. les Membres de la Commission Administrative de la Dotation Colbrant se sont réunis, à l'Hôtel de Ville, le Mercredi 19 Avril 1961 à 11h 30 sous la présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire, délégué aux Beaux-Arts, pour l'attribution des subsides disponibles pour l'année 1961.

Etaient présents : Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire
M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Rapporteur de la Commission,
M. MAUROIS, Conservateur des Musées du Palais des Beaux-Arts,
M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
M. BACQUART, Chef de Bureau 4^e Division
M. DE BAERE, Secrétaire de Séance.

Excusé : M. LANNOY, Directeur du Conservatoire de Musique.

M. DESRUMAUX rappelle que, conformément à une décision antérieure, la bourse doit être attribuée, cette année à un élève de l'Ecole Régionale d'Architecture.

Deux élèves de la Classe Préparatoire au Concours d'Admission à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris réunissent les conditions requises pour solliciter les subsides de la dotation Colbrant :

M. Pierre DESMIDT, né à Lille le 10 Mars 1942, y demeurant 18 boulevard de Belfort - Célibataire.

M. Michel ROBERT, né à Laon (Aisne) le 14 Février 1938, demeurant à Lille, 161 Bd de la Liberté, Marié et père d'un enfant.

Ces candidats, de situation modeste, sont très méritants, toutefois le rapporteur signale que tous deux ont sollicité une bourse départementale d'études mais l'un, M. Michel ROBERT, ne réunit pas toutes les conditions exigées par la préfecture et l'attribution d'une bourse à son profit demeure très douteuse.

En raison de ce doute, la Commission décide, à l'unanimité, d'attribuer le montant de la Dotation Colbrant soit 74,10 NF à :
M. Michel ROBERT, né à Laon (Aisne) le 14 Février 1938 demeurant à Lille, 161 boulevard de la Liberté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures

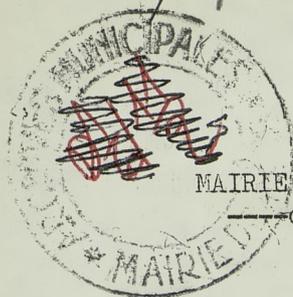
Le Président de la Commission

G. ROMBAUT

Le Secrétaire de Séance,

V. DE BAERE

ADG/339



MAIRIE DE LILLE

—oOo—

COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA DOTATION COLBRANT

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission Administrative de la Dotation COLBRANT qui aura lieu le Mercredi 19 Avril 1961 à 11 heures 30 en mon Cabinet de l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

" Attribution des subsides de la Dotation pour 1961 "

Hôtel de Ville, le 10 Avril 1961
L'Adjoint délégué aux Beaux-Arts
G. ROMBAUT.

AD 6/3379

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT



Procès-verbal de la réunion du 14 Mars 1962

M.M. les Membres de la Commission Administrative de la Dotation Colbrant se sont réunis, à l'Hôtel de Ville le Mercredi 14 Mars 1962 à 11 h.30, sous la Présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire, délégué aux Beaux-Arts, pour l'attribution des subsides disponibles pour l'année 1962.

- Etaient présents : Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire,
- M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Rapporteur de la Commission,
- M. MAUROIS, Conservateur des Musées du Palais des Beaux-Arts,
- M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
- M. BACQUART, Chef du 2ème Bureau-4ème D.
- M. LANNOY, Directeur du Conservatoire de Musique, souffrant s'était fait représenter par Mme COQUART, Secrétaire,
- M. DE BAERE, Secrétaire de Séance.

M. DESRUMAUX, rapporteur, rappelle que, conformément à une décision antérieure, la bourse doit être attribuée, cette année, à un élève du Conservatoire de Musique.

Après une enquête parmi les élèves de cet établissement, M. LANNOY, Directeur, propose le jeune Jean-Pierre FRANCOIS, élève de la Classe de Violoncelle (cours supérieur) de Musique de Chambre et de Solfège, qui réunit les conditions requises pour solliciter les subsides de la Dotation Colbrant. Né à Lille le 17 Janvier 1946, 2ème d'une famille de quatre enfants dont l'ainé effectue actuellement son Service Militaire en Algérie, cet élève, particulièrement méritant, a dû prendre un emploi pour pouvoir continuer ses études musicales dans de meilleures conditions matérielles.

La Commission décide donc, à l'unanimité, d'attribuer le montant de la Dotation Colbrant 1962 soit:..... 74 NF IO à M. Jean-Pierre FRANCOIS, né à Lille le 17 Janvier 1946 Fils de André, demeurant à LILLE, 1 boulevard du Maréchal Vaillant.

En raison de la modicité de cette dotation annuelle, il est suggéré d'en demander le report, à partir de 1963, et d'en faire l'attribution une seule fois tous les trois ans, sauf si un cas nécessitez se présentait entre temps. Ces subsides s'élèveraient alors à 222 NF environ et auraient le véritable caractère souhaité par le donateur. Les conditions antérieures d'attribution restant les mêmes.

/.....

Le testament et le règlement administratif de la Dotation Colbrant ne paraissant pas s'y opposer, la Commission demande à l'Administration Municipale de décider la mise en application de cette nouvelle disposition, la prochaine attribution ne devant avoir lieu, en principe, qu'en 1965.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.

Le Président de la Commission

G. ROMBAUT

le Secrétaire de Séance

V. DE BAERE

MAIRIE DE LILLE



COMMISSION ADMINISTRATIVE
de LA DOTATION COLBRANT

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission Administrative de la Dotation COLBRANT qui aura lieu le Mercredi 14 mars 1962 à II heures 30 en mon Cabinet de l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

" Attribution des subsides de la Dotation pour 1962 "

Hôtel de Ville, le 7 mars 1962
l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts,

G.ROMBAUT.